

**FONDS D'EXPERIMENTATIONS POUR LA JEUNESSE
APPEL A PROJETS « OUTRE-MER » (AOUT 2009)**

Enveloppe maximale de crédits : 1 M€(3 programmes confondus)

Ce montant correspond au plafond de l'enveloppe budgétaire consacrée par le fonds au financement pluriannuel de l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre des 3 programmes ci-dessous. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement.

NB : Les territoires concernés par les appels à projets sont : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

PROGRAMME DOM 1 : PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Eléments de contexte

Chaque année, 39% en moyenne des jeunes ultramarins quittent le système de formation initiale sans diplôme, contre 19% au niveau national, et se trouvent confrontés à de graves difficultés pour s'insérer dans l'emploi mais également socialement.

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif qu'aucun jeune ne sorte du système de formation initiale sans qu'un accompagnement adapté à ses besoins et un suivi ne soient mis en place pour la poursuite de son parcours vers une formation et un emploi, en France métropolitaine comme dans les DOM.

Objectifs des expérimentations

Développer l'accompagnement éducatif

Le renforcement de l'accompagnement éducatif est une priorité, notamment pour prendre en charge les difficultés scolaires rencontrées par les élèves, appelés par le Président de la République les « orphelins de 16 heures », phénomène accru par la double vacation dans certains territoires (Guyane). Ces difficultés pourraient être atténuées par un soutien individuel ou en petits groupes dans divers domaines, scolaires, artistiques ou culturels.

Il s'agit de renforcer les liens existants et la coordination entre les partenaires pour assurer la réussite de la mise en place du dispositif, notamment avec les autres services de l'État, les collectivités locales et les associations pour assurer la complémentarité entre les différents dispositifs de prise en charge des élèves hors temps scolaire.

De même pour les élèves du secondaire, il s'agira d'encourager les expériences visant à mettre en place de meilleures conditions de travail, un accompagnement personnalisé et une meilleure préparation à la poursuite d'études supérieures. En complément des enseignements, apporter un appui individualisé aux élèves en fonction de leurs besoins, afin de favoriser la réussite scolaire, prévenir les redoublements, limiter les abandons de cursus, notamment en lycée professionnel.

Remédier à l'échec scolaire : comment compléter les dispositifs de deuxième chance existants ?

Lorsque les mesures de prévention ne sont pas parvenues à éviter les ruptures, on doit s'interroger sur les dispositifs de 2^{ème} chance qui permettent d'orienter à nouveau des jeunes vers des formations. Ces dispositifs sont-ils capables de surmonter toutes les situations d'échec ?

Le Service Militaire Adapté verra sa capacité d'accueil doubler dans les prochaines années (de 3 000 à 6 000 bénéficiaires). Plusieurs Ecoles de la 2^{ème} chance sont par ailleurs à l'étude.

Toutefois, compte tenu de l'importance de la population potentiellement concernée, des projets innovants en matière de formation et d'insertion des publics non qualifiés ou peu qualifiés peuvent venir compléter l'offre existante.

Public concerné

Les expériences innovantes prévoyant un accompagnement spécifique des enfants non francophones et/ou dont les parents sont en situation d'illettrisme feront l'objet d'une attention particulière.

Une priorité sera accordée aux projets présentés au bénéfice des publics relevant des ZUS et des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Chaque projet proposé devra avoir une ampleur suffisante pour en tirer une évaluation probante. . L'importance du périmètre (nombre de partenaires, d'établissements ou d'élèves concernés) sera l'un des critères de sélection.

Evaluation

L'évaluation du projet devra être conçue et menée par un évaluateur spécifique distinct du porteur de projet. Elle pourra être prise en charge intégralement par le fonds.

A/ Dans le cas de la prévention de l'échec scolaire, l'évaluation devra proposer des **outils ad hoc** permettant de mesurer, **entre un groupe de bénéficiaires du dispositif et un groupe non bénéficiaire**, l'évolution des élèves :

- progression de l'implication scolaire (participation, discipline, motivation, production ...) ;
- évolution du comportement (assiduité et ponctualité ; comportement respectueux au sein de la classe etc.) ;
- réussite scolaire, ...

Ces progressions mesurées pourront être croisées avec des données de profil sur les élèves (âge, situation scolaire, problématique repérée, autres mesures de prise en charge etc) afin de prendre en compte la situation des jeunes. Elles devront également prendre en compte les effets des autres dispositifs destinés à prévenir le décrochage scolaire.

B/ Dans le cas de projets portant sur la remédiation de l'échec scolaire par des dispositifs de formation innovants, l'impact des expérimentations devra être également rigoureusement évalué, notamment sur la base de l'évolution du nombre de jeunes pris en charge et de leur taux d'inclusion dans l'emploi à l'issue de la formation et six mois après leur sortie de formation.

La mission d'animation du fonds pourra aider les porteurs de projet à trouver des évaluateurs pour leur projet.

**FONDS D'EXPERIMENTATIONS POUR LA JEUNESSE
APPEL A PROJETS « OUTRE-MER » (AOUT 2009)**

Enveloppe maximale de crédits : 1 M€(3 programmes confondus)

Ce montant correspond au plafond de l'enveloppe budgétaire consacrée par le fonds au financement pluriannuel de l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre des 3 programmes ci-dessous. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement.

NB : Les territoires concernés par les appels à projets sont : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

PROGRAMME DOM 2 : ACTIONS INNOVANTES POUR DEVELOPPER LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES

Éléments de contexte

La mobilité vers la métropole est bien organisée à travers les programmes de l'ANT. L'Agence propose également quelques possibilités d'expérience à l'étranger mais cela ne constitue pas le cœur de son action.

Plusieurs facteurs sont traditionnellement avancés pour expliquer une mobilité régionale qui reste faiblement développée : freins culturels ou parfois linguistiques, freins économiques ; faible lisibilité des dispositifs existants et des offres disponibles dans la zone géographique proche, déficit de formations à la mobilité internationale des professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes...

Objectif des expérimentations

Un axe fort : développer la mobilité internationale en priorité dans l'environnement géographique proche

Les actions innovantes doivent se concentrer sur la mobilité des jeunes en la valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle pour ne pas faire doublon avec ce qui est proposé par l'ANT. La mobilité vers la métropole est donc complètement exclue du champ de l'appel à projet. La mobilité vers des pays de la zone géographique du DOM devra être privilégiée à une mobilité vers des pays européens, afin de permettre à ces jeunes d'en avoir une meilleure connaissance et de favoriser par là même une plus grande ouverture des DOM sur leur environnement proche.

Le programme s'emploie donc à soutenir des initiatives visant à développer la mobilité internationale des jeunes de 16 à 25 ans étudiants ou non étudiants, en formation professionnelle, en apprentissage, en école de la deuxième chance ou issu de mission locale.

Les projets retenus devront notamment favoriser

- la diffusion auprès des jeunes d'informations sur les opportunités de mobilité vers des pays de leur zone géographique proche existantes, la formation des professionnels de l'insertion et de la Jeunesse issus des organismes partenaires (Mission Locale, CRIJ, ANPE, Maison de l'Emploi, associations de quartier...)
- un suivi individualisé pour les jeunes désirant construire un projet de départ individuel.

- la valorisation du séjour (emploi, stage ou volontariat) dans le parcours professionnel des jeunes et la mise en place de solutions de retour avant le départ.

S'ils portent principalement sur un public étudiant, les projets devront veiller à rendre plus attractive la mobilité régionale pour ce public, en complétant les dispositifs établis dans le cadre de certains partenariats inter-universitaires.

Éléments de sélection du projet

Les projets seront sélectionnés sur leur capacité à développer un dispositif lisible pour les usagers des départements d'outre-mer, permettant de mutualiser des ressources aujourd'hui dispersées et à démocratiser l'accès à la mobilité internationale.

Une priorité sera accordée aux projets présentés au bénéfice des publics relevant des ZUS et des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Evaluation

L'évaluation du projet devra être conçue et menée par un évaluateur spécifique distinct du porteur de projet. Elle pourra être prise en charge intégralement par le fonds.

L'évaluation devra construire des outils quantitatifs *ad hoc* permettant de mesurer le caractère incitatif du projet sur la décision des jeunes visés de à partir à l'étranger et sur l'apport de cette mobilité à leur parcours de formation et d'insertion.

Elle devra également permettre de mesurer les effets de la mobilité régionale et internationale promue par ce programme sur le parcours socioprofessionnel des jeunes concernés.

La mission d'animation du fonds pourra aider les porteurs de projet à trouver des évaluateurs pour leur projet.

**FONDS D'EXPERIMENTATIONS POUR LA JEUNESSE
APPEL A PROJETS « OUTRE-MER » (AOUT 2009)**

Enveloppe maximale de crédits : 1 M€(3 programmes confondus)

Ce montant correspond au plafond de l'enveloppe budgétaire consacrée par le fonds au financement pluriannuel de l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre des 3 programmes ci-dessous. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement.

NB : Les territoires concernés par les appels à projets sont : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

PROGRAMME DOM 3 : SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES PROJETS DES JEUNES

Eléments de contexte

Il n'existe aujourd'hui aucun programme d'accompagnement de grande ampleur des jeunes micro-entrepreneurs. Il s'agit pourtant d'un public potentiellement très intéressé par la création d'entreprise alors que les 4 DOM-ROM sont les 4 dernières régions de l'Union européenne en matière de chômage des jeunes (taux supérieur à 50%).

Objectif des expérimentations

Les jeunes manquent en général de fonds propres car ils ne peuvent pas bénéficier du RSA et des possibilités de cumul RSA/revenus tirés de l'activité indépendante au démarrage.

En métropole, certains programmes ont vocation à accompagner les jeunes qui sont intéressés par la création d'entreprise. Ils offrent un accompagnement spécifique comprenant un coaching individuel et en groupe, un suivi individuel, une immersion en entreprise et une formation.

Or, il s'avère que ces dispositifs expérimentaux ciblés sur les jeunes ne concernent à ce jour aucune collectivité ou département d'outre-mer.

Il semble donc nécessaire d'encourager des programmes de promotion du micro-crédit social ou professionnel pour les jeunes ultramarins.

Comme pour les dispositifs déjà existants en métropole, une priorité sera accordée aux projets présentés au bénéfice des publics relevant des ZUS et des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Evaluation

L'évaluation du projet devra être conçue et menée par un évaluateur spécifique distinct du porteur de projet. Elle pourra être prise en charge intégralement par le fonds.

La démarche portera sur un panel de bénéficiaires et de non bénéficiaires du dispositif d'accompagnement mis en place.

L'évaluation devra reposer sur des outils quantitatifs *ad hoc* permettant de mesurer la création effective d'entreprise par les jeunes accompagnés.

La mission d'animation du fonds pourra aider les porteurs de projet à trouver des évaluateurs pour leur projet.